



## Nuit de la Solidarité 2024 : 3 492 personnes sans solution d'hébergement recensées à Paris et 785 dans la Métropole du Grand Paris

Lors de la nuit du 25 au 26 janvier 2024, plus de 4 000 volontaires, citoyens, professionnels et environ 170 associations se sont mobilisés, à Paris et dans 32 villes de la Métropole du Grand Paris pour couvrir 730 secteurs lors de la 7ème édition de la Nuit de la Solidarité.

La Nuit de la Solidarité est organisée par la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris, avec l'appui l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) qui coordonne le décompte des personnes sans-abri. Ces premiers résultats seront consolidés d'ici l'été 2024.

**Les premières estimations pour Paris** font état de **3 492 personnes** sans solution d'hébergement sur le territoire parisien la nuit du 25 au 26 janvier 2024, dont **12% de femmes**. Près des trois quarts des personnes recensées ont été rencontrées dans les rues de Paris, environ un quart dans d'autres secteurs :

- **282** sur les talus du périphérique, dans des campements et dans des parcs et jardins (+14 comparé à 2023),
- **168** dans les bois de Boulogne et Vincennes (-34),
- **160** dans les stations de métro et de RER de la RATP (-35),
- **202** dans les gares de la SNCF (+74),
- **23** dans des parkings (-21),
- **2** à des adresses de bailleurs sociaux (-1),
- **34** dans les hôpitaux de l'AP-HP (-34).

Ces premiers résultats représentent une tendance **à la hausse de 16%** au regard de la précédente édition.

Ils sont à mettre en perspective avec les données relatives à l'offre d'hébergement et de mise à l'abri transmises par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL). Au 31 décembre 2023, 47 416 places d'hébergement étaient financées par l'Etat à Paris et dans la petite couronne (92, 93, 94).

Au-delà de l'offre d'hébergement pérenne, 394 places ont été exceptionnellement ouvertes au travers du plan Grand Froid à Paris.

En complément, des espaces ouverts et financés par la Ville de Paris ont permis la mise à l'abri de près de 500 personnes :

- **358** personnes dans trois gymnases (Auguste Renoir dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, gymnase Fédération dans le 15<sup>e</sup>, gymnase Montherlant dans le 16<sup>e</sup>) et dans l'annexe du collège Cristiano Garcia dans le 20<sup>e</sup> ;
- **75** personnes dans le cadre du Plan d'Urgence Hivernal ;
- **100** personnes dans le lycée Valadon (18<sup>e</sup> arrondissement).

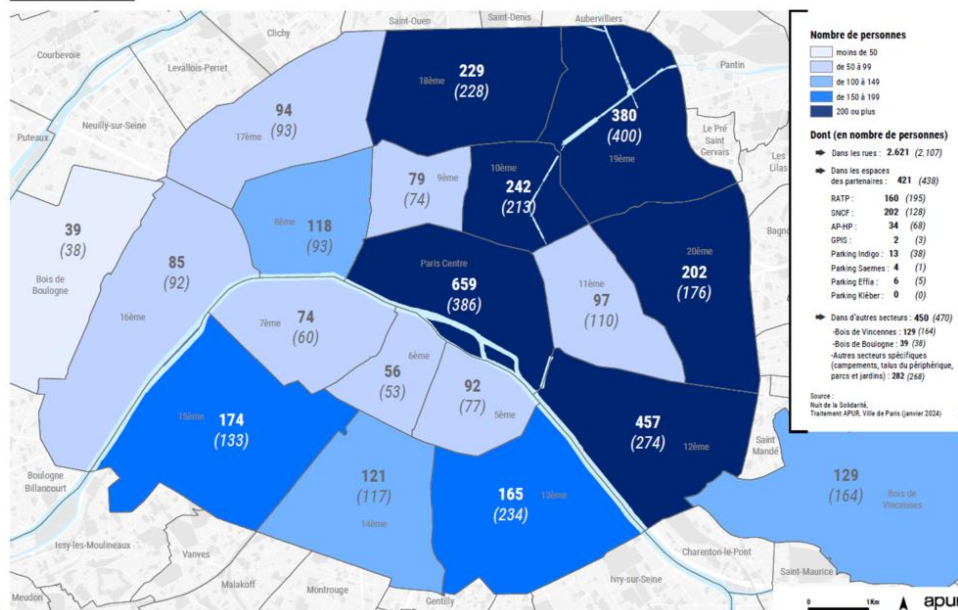
« L'augmentation du nombre de personnes sans-abris dans les rues de Paris doit nous alarmer collectivement notamment. Il y a urgence à agir. La Ville de Paris a proposé à l'Etat de l'aider à exercer sa compétence en matière d'hébergement pour ouvrir 3000 places d'hébergement dans le cadre de ce qui doit constituer l'héritage solidaire des jeux. Cette mobilisation générale appelle la mobilisation de toutes les énergies. Aussi, je me réjouis de l'adoption en première lecture par le Sénat de la proposition de loi portant généralisation de la Nuit de la Solidarité portée par le sénateur Rémi Feraud. » souligne Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Parmi les bénévoles parisiens, se trouvaient des membres de l'Assemblée citoyenne travaillant sur la solidarité dont la délibération sera soumise au Conseil de Paris de juin 2024.

## La répartition globale entre les arrondissements reste stable :

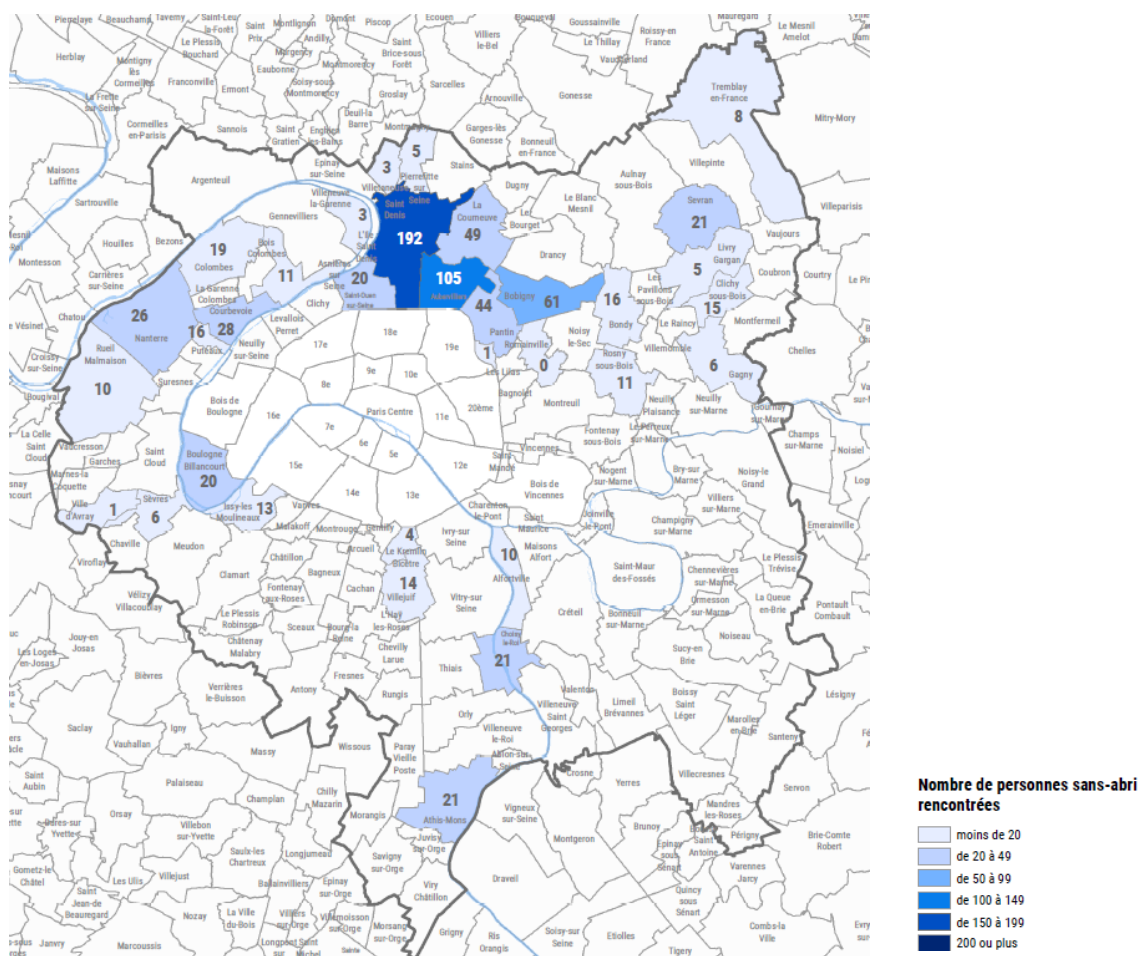
**A Paris, comme lors des éditions précédentes, une présence des personnes sans-abri sur l'ensemble du territoire, avec des concentrations dans les arrondissements du centre et de l'Est**

3.492 PERSONNES SANS-ABRI DÉCOMPTÉES À PARIS LORS DE LA 7ÈME ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ DU 25 AU 26 JANVIER 2024  
(3.015 LE 26 JANVIER 2023)



Pour cette édition 2024, les premières estimations font état de **785 personnes sans-abri** décomptées **sur 375 secteurs dans les 32 communes métropolitaines mobilisées du Grand Paris, contre 27 en 2023. Dix d'entre elles expérimentent la méthode pour la première fois**: Alfortville, Asnières-sur-Seine, Athis-Mons, Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Boulogne-Billancourt, Choisy-le-Roi, Clichy-sous-Bois, Colombes, Courbevoie, Gagny, Issy-les-Moulineaux, La Courneuve, Le Kremlin-Bicêtre, Le Pré-Saint-Gervais, Livry-Gargan, Nanterre, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Sevran, Sèvres, Tremblay-en-France, Ville d'Avray, Villejuif, Villeneuve-la-Garenne et Villetaneuse.

## Répartition du nombre de personnes sans-abri rencontrées par ville :



- **89% des personnes recensées sont des hommes et 11% sont des femmes.** Une répartition de genre similaire à l'année précédente.
- **65% des personnes sans-abri ont été rencontrées dans les rues et 35% dans d'autres types d'espace** (stations de métro et de RER, hôpitaux, espaces verts, parkings, véhicules, caves...).
- **Plus de 100 personnes ont été décomptées dans deux communes :** Saint-Denis (192 personnes sans-abri, contre 133 en janvier 2023) et Aubervilliers (105, contre 48 en janvier 2023).
- **A Bobigny, 61 personnes ont été décomptées,** contre 229 en janvier 2023. Le nombre de personnes sans-abri est en baisse sensible du fait de l'absence cette année d'un campement de 150 personnes décompté en 2023.
- **Entre 20 et 50 personnes sans-abri ont été décomptées dans neuf communes :** La Courneuve, Pantin, Courbevoie, Nanterre, Athis-Mons, Choisy-le-Roi, Sevran, Boulogne-Billancourt, Saint-Ouen-sur-Seine.
- **Entre 10 et 20 personnes sans-abri ont été décomptées dans dix communes :** Colombes, Bondy, Clichy-sous-Bois, Villejuif, Issy-les-Moulineaux, Asnières-sur-Seine, Rosny-sous-Bois, Alfortville, Rueil-Malmaison.
- **Dans dix communes, moins de 10 personnes sans-abri ont été décomptées :** Tremblay-en-France, Gagny, Sèvres, Livry-Gargan, Pierrefitte-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Villeneuve-la-Garenne, Villetaneuse, Le-Pré-Saint-Gervais et Ville-d'Avray. Aucune personne sans-abri n'a été rencontrée à Romainville.

« Pour mener une politique de lutte contre l'exclusion efficace nous devons disposer de connaissances fines et actualisées des publics, de leurs besoins et de leurs attentes. C'est en ce sens que la Métropole du Grand Paris co-organise pour la troisième année consécutive la Nuit de

*la Solidarité métropolitaine. Je salue l'engagement des 32 communes métropolitaines mobilisées, et de leurs maires, qui ont permis d'étendre le périmètre d'action de cette nouvelle édition à 375 secteurs. Au total, près de 2 000 volontaires, citoyens et professionnels, dont je veux saluer l'engagement et la disponibilité, et environ 120 associations se sont fédérés pour sillonner près d'un tiers du périmètre métropolitain. Avec François Dechy, conseiller métropolitain délégué au développement, maire de Romainville, nous tirerons toutes les conclusions de cette action solidaire pour répondre aux enjeux sociaux de la Métropole du Grand Paris, en lien avec l'ensemble des acteurs. », ajoute Patrick Ollier, ancien ministre, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison.*

La Métropole du Grand Paris, accompagnée par l'Apur, a une nouvelle fois coordonné cette démarche à l'échelle métropolitaine, mobilisant **32 communes**, près de **2 000 participants, volontaires et professionnels et 120 associations**. La Métropole du Grand Paris accompagne les communes volontaires dans l'organisation du décompte sur leurs secteurs, en mettant notamment à disposition un « Kit enquête » (dont le questionnaire des entretiens avec les personnes sans abri), en assurant la prise en charge financière de frais logistiques et matériels, ainsi que la mutualisation d'un socle commun en matière de communication.

**Contacts presse :**

**Ville de Paris :** Service de presse – 01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

**Métropole du Grand Paris :** Ines Mouloudj – 07 63 66 47 51